



**Communiqué**

**03.03.2015**

**La ministre de l'Égalité des chances, Mme Lydia Mutsch et le ministre de la Justice, M. Félix Braz, s'informent sur la prostitution aux Pays-Bas**

Lydia Mutsch, ministre de l'Égalité des chances, et Felix Braz, ministre de la Justice se sont rendus à Amsterdam le 2 mars 2015 afin de rencontrer sur place les principaux acteurs dans la mise en œuvre de la législation néerlandaise en matière de prostitution.

Le but de la visite de travail était une analyse objective de la législation relative à la prostitution qui fait actuellement l'objet d'une réforme. Aux Pays-Bas, les communes jouent un rôle très important dans la mesure où elles sont chargées d'élaborer leur propre réglementation pour l'exercice de la prostitution sur leur territoire.

La ville d'Amsterdam est précurseuse en la matière avec un dispositif de coopération très développé entre les autorités communales, la Police et les services d'aide psychosociale.

Les deux ministres ont eu des entretiens avec des responsables du ministère de la Justice et de l'Intérieur, du service de Santé et de Prostitution P&G292 et des membres du Conseil de la Ville d'Amsterdam. Ils ont aussi eu l'occasion de rencontrer divers acteurs œuvrant directement sur le terrain.

*Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de la Justice*